



LES ETATS FINANCIERS

2010

2010



LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

9, place Ibn Hafis, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « TUNIS RÉ » ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

1- Opinion du commissaire aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société Tunis Ré arrêtés au 31 décembre 2010.

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la société Tunis Ré comprenant le bilan, l'état de résultat technique, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie, le tableau des engagements reçus et donnés et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

La direction de la compagnie est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle en vigueur applicable aux compagnies de réassurance. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la compagnie relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers de Tunis Ré arrêtés au 31 décembre 2010 sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de Tunis Ré ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous vous informons que la note aux états financiers n°6 présente les démarches entreprises par la société pour la prise en compte des événements postérieurs à la date de clôture, et ce compte tenu des informations disponibles à la date d'arrêt des états financiers.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et ce conformément aux normes internationales d'audit et aux lois en vigueur. Sur la base de notre examen nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans ces informations pouvant contredire les états financiers de la société Tunis Ré arrêtés au 31 décembre 2010.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, l'examen du système de contrôle interne nous a permis de constater qu'il ne comporte pas des défaillances majeures pouvant impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la compagnie à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2011

La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI
Associé





Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

LA GÉNÉRALE D'AUDIT & CONSEIL

9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Messieurs les Actionnaires de Tunis Ré,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- conventions réglementées (hors Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants)

Nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a avisé d'aucune opération conclue par la société Tunis Ré avec l'une des personnes prévues par ces articles. Par ailleurs, nos travaux n'ont pas identifié des conventions entrant dans le champ d'application de ces articles.

II- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

- 1- Les émoluments bruts servis au Président Directeur Général pour la période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010 se sont élevés à 148 423 dinars (y compris les avantages en nature) soit un salaire net qui s'élève à 6 000 dinars par mois. Ces émoluments englobent un montant de 31 092 dinars qui constitue une régularisation sur les avances sur salaires servis au cours de l'année 2009.
- 2- Les jetons de présence revenant aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2010 ont totalisé un montant brut de 36 000 dinars.

Tunis, le 28 avril 2010

La Générale d'Audit et Conseil

Chiheb GHANMI

Associé

GAC / TUNIS-RE – Rapport Général et spécial du commissaire aux comptes – Exercice 2010

49

BILAN

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2010			NET
		MONTANT BRUT	AMORT & PROV	MONTANT NET	
					31/12/2009
AC1 ACTIFS INCORPORELS AC12 Logiciels	(I) (I-1)	373 230 373 230	234 884 234 884	138 346 138 346	77 270 77 270
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION AC21 Installations techniques & machines (invest en informatique) AC22 Autres installations, outillage & mobilier	(II) (II-1) (II-2)	1 504 754 1 126 464 378 290	985 439 700 645 284 793	519 315 425 818 93 496	624 652 495 703 128 950
AC3 PLACEMENTS AC31 Terrains & constructions AC311 Terrains & constructions d'exploitation AC312 Terrains & constructions hors exploitation AC33 Autres placements financiers AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des fonds communs de placements AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes AC334 Autres prêts AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers AC336 Autres AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	(III) (III-1) (III-2)	148 731 019 3 983 230 780 186 3 203 043 91 179 589 22 895 075 54 414 800 449 173 900 120 12 520 421 53 568 200	624 906 3 983 230 430 681 430 681 194 224 193 334 890	148 106 113 3 552 548 349 505 3 203 043 90 985 365 22 701 741 54 414 800 448 283 900 120 12 520 421 53 568 200	116 408 835 1 813 037 365 760 1 447 277 64 054 038 10 937 017 52 681 000 405 136 30 885 50 541 760
	S/total	150 609 003	1 845 229	148 763 774	117 110 756
AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECH. AC510 Provision pour primes non acquises AC531 Provision pour sinistres	(V) (V-1) (V-2)	84 725 137 38 156 286 46 568 851		84 725 137 38 156 286 46 568 851	58 269 434 30 125 353 28 144 081
AC6 CREANCES AC65 Créances nées des opérations d'acceptation AC66 Créances nées des opérations de rétrocession AC63 Autres créances AC631 Personnel AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collect. Publiques AC633 Débiteurs divers	(VI) (VI-1) (VI-2) (VI-3)	54 973 627 39 670 454 10 711 634 4 591 539 12 702 3 507 884 1 070 953	1 632 902 862 762 750 396 19 744 19 744	53 340 725 38 807 692 9 961 238 4 571 795 12 702 3 507 884 1 051 209	22 508 839 17 196 719 1 186 518 4 125 602 13 873 3 312 684 799 045
	S/total	139 698 764	1 632 902	138 065 861	80 778 272
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS AC71 Avoir en banques, chèques & caisse AC710 T.G.T AC72 Charges reportées AC721 Frais d'acquisition reportés AC722 Autres charges à répartir AC73 Comptes de régularisation actif AC731 Intérêts acquis & non échus AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation AC7321 Estimations d'éléments techniques-Rétrocession AC733 Autres comptes de régularisation AC74 Ecart de conversion	(VII) (VII-1) (1-5) (VII-2) (VII-3) (VII-4)	43 349 461 6 450 868 9 477 694 8 915 784 561 910 22 233 755 1 823 718 19 037 635 373 395 999 007 5 187 143		43 349 461 6 450 868 9 477 694 8 915 784 561 910 22 233 755 1 823 718 19 037 635 373 395 999 007 5 187 143	44 361 810 17 273 006 512 942 7 658 904 7 527 174 131 730 14 353 453 1 602 860 11 396 488 1 354 105 4 563 505
	S/total	43 349 461		43 349 461	44 361 810
TOTAL DES ACTIFS		333 657 228	3 478 131	330 179 097	242 250 838

BILAN		EN DINARS	
		31/12/2010	31/12/2009
RUBRIQUES			
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
CP1 Capital social		45 000 000	35 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital	(I-1)	14 461 927	8 916 381
CP5 Résultats reportés	(I-2)	5 513 405	4 788 510
	(I-3)		
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		64 975 332	48 704 891
RESULTAT DE L'EXERCICE			
	(I-4)	4 758 231	5 041 390
Total capitaux propres avant affectation		69 733 563	53 746 280
PASSIFS			
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES			
PA22 Provisions pour litiges	(II)	3 877 727	3 462 303
PA23 Provisions pour pertes & charges	(II-1)	1 829 735	1 597 264
	(II-2)	2 047 992	1 865 039
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS			
PA310 Provisions pour primes non acquises	(III)	153 210 947	116 170 656
PA331 Provisions pour sinistres	(III-1)	53 338 080	42 930 225
PA331 Provisions pour sinistres	(III-2)	99 409 794	72 995 091
PA331 Autres provisions techniques	(III-3)	463 073	245 340
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires			
	(V)	37 897 160	25 327 103
PA6 AUTRES DETTES			
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation	(VI)	55 939 219	35 263 726
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession	(VI-1)	31 363 922	11 049 626
PA623 Dettes diverses	(VI-2)	22 628 498	21 806 184
	(VI-3)	1 946 799	2 407 916
PA632 Personnel		429 230	330 525
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		213 711	208 809
PA634 Crédoiteurs divers		1 299 014	1 355 640
PA635 FGIC Crédoiteurs		4 844	512 942
PA7 AUTRES PASSIFS			
PA71 Comptes de régularisation passif	(VII)	9 520 480	8 280 768
	(VII-1)	6 381 329	5 582 303
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		5 891 718	5 011 816
PA711 Estimation d'éléments techniques		489 611	134 689
PA712 Autres comptes de régularisation passif			435 798
PA72 Ecart de conversion	(VII-2)	3 139 151	2 698 465
Total passif		260 445 534	188 504 557
Total des capitaux propres & passif		330 179 097	242 250 838

ETAT DE RESULTAT

RUBRIQUES	NOTES	EN DINARS	
		31/12/2010	31/12/2009
RTNV RESULTAT TECHNIQUE		812 955	739 447
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	(I)	5 770 483	5 227 237
PRNT11 Revenus des placements	(I-1)	4 665 545	4 847 807
S/Total 1a		4 665 545	4 847 807
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	(I-3)	267 950	12 103
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	(I-4)	836 988	367 327
S/Total 1		1 104 938	379 430
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	(II)	1 050 440	1 217 148
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	(II-1)	831 670	876 612
CHNT12 Correction de valeur sur placement	(II-2)	217 733	340 380
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements	(II-3)	1 038	156
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	(III)	5 789 756	5 371 178
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	(IV)	5 965 608	4 729 655
Résultat provenant des activités ordinaires		5 357 147	5 391 059
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES	(V)	598 916	349 669
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		4 758 231	5 041 390
Résultat net de l'exercice		4 758 231	5 041 390
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NETS D'IMPOTS)			
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		4 758 231	5 041 390

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE		EN DINARS			
		31/12/2010		31/12/2009	
RUBRIQUES	NOTES	ACCEPTATION	RETROCESSION	NETS	NETS
PRNV1 PRIMES ACQUISES	(I)	63 312 656	29 867 666	33 444 990	27 854 677
PRNV11 Primes	(I-1)	73 720 510	37 898 599	35 821 912	30 221 828
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	-10 407 855	-8 030 933	-2 376 922	-2 367 151
PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT					
AUTRES PRODUITS TECHNIQUES					
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(II)	92 699 382	73 242 249	19 457 133	16 073 685
CHNV11 Sinistres payés	(II-1)	66 284 679	54 817 479	11 467 199	11 735 204
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(II-2)	26 414 704	18 424 770	7 989 934	4 338 481
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(III)	17 612 719	4 437 818	13 174 901	11 041 544
CHNV41 Frais d'acquisition	(III-1)	13 757 525		13 757 525	11 806 718
CHNV42 Frais d'administration	(III-2)	3 855 194		3 855 194	3 286 951
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires	(III-3)		4 437 818	-4 437 818	-4 052 124
RTNV Résultat technique		-46 999 446	-47 812 401	812 955	739 447

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE
31/12/2010

RUBRIQUES	NON MARINES				MARINES				GLOBALE
	INCENDIE	ARD	RISQUE TECH.	TOTAL	TRANSPORT	AVIATION	TOTAL	VIE	
PRIMES ACQUISES	16 157 358	8 492 552	10 274 795	34 924 706	10 479 439	15 279 067	25 758 507	2 629 441	63 312 655
Primes émises	17 371 920	8 339 937	13 813 012	39 524 870	10 626 389	20 096 818	30 723 208	3 472 431	73 720 510
Variation des primes non acquises	-1 214 562	152 615	-3 538 217	-4 600 164	-146 950	-4 817 751	-4 964 701	-842 990	-10 407 855
CHARGES DE PRESTATIONS	28 335 519	3 276 348	3 329 640	34 941 507	4 110 838	51 671 360	55 782 198	1 975 673	92 699 378
Prestations & frais payés	8 234 998	2 218 138	2 028 403	12 481 539	2 868 611	50 015 646	52 884 259	918 877	66 284 679
Charges des provisions pour prestations diverses	20 100 521	1 058 210	1 301 237	22 459 968	1 242 227	1 655 712	2 897 939	1 056 796	26 414 701
Soilde de souscription	-12 178 161	5 216 204	6 945 155	-16 801	6 368 601	-36 392 293	-30 023 691	653 768	-29 386 723
FRAIS D'ACQUISITION	5 529 324	1 264 150	3 163 373	9 956 847	2 814 616	205 766	3 020 383	780 293	13 757 525
AUTRES CHARGES DE GESTION NETTES	869 915	344 278	731 459	1 945 652	523 622	1 246 836	1 770 458	139 084	3 855 194
Charges d'acquisition & de gestion nettes	6 399 239	1 608 428	3 894 832	11 902 499	3 338 238	1 452 602	4 790 841	919 377	17 612 718
Soilde financier	-18 577 400	3 607 776	3 050 323	-11 919 300	3 030 363	-37 844 895	-34 814 532	-265 609	-46 999 445
PART DES RETRO. DANS LES PRIMES ACQUISES	6 449 058	1 229 571	5 172 604	12 851 233	3 635 752	13 365 847	17 001 599	14 831	29 867 665
PART DES RETRO. DANS LES PRESTATIONS PAYEES	3 587 443	150 167	598 396	4 336 006	1 401 285	49 080 185	50 481 470	54 817 478	54 817 478
PART DES RETRO. DANS LES CHARGES DE PROV. POUR PREST.	17 163 536	-55 234	149 516	17 257 818	-318 263	1 485 215	1 166 952		18 424 773
COMMISSIONS RECUES DES RETROCESSIONNAIRES	2 116 727	227 773	1 528 709	3 873 209	402 985	161 621	564 606		4 437 817
Soilde de rétrocession	-16 418 648	906 865	2 895 983	-12 615 800	2 149 745	-37 361 174	-35 211 431	14 831	-47 812 403
Résultat technique	-2 158 752	2 700 910	154 339	696 500	880 619	-483 721	396 899	-280 439	812 956
Informations complémentaires									
PROVISIONS ACCÉPTATIONS									
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES CLOTURE (31/12/10)	7 202 756	2 069 911	22 870 419	32 143 086	3 155 625	16 608 777	19 764 402	1 430 592	53 338 080
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES OUVERTURE (31/12/09)	5 988 194	2 222 526	19 332 202	27 542 922	3 008 675	11 791 026	14 799 701	587 602	42 930 225
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A LA CLOTURE (31/12/10)	44 922 002	19 780 688	7 937 859	72 640 549	11 730 375	13 313 381	25 043 756	1 725 488	99 409 793
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A L'OUVERTURE (31/12/09)	24 821 481	18 722 478	6 636 622	50 180 581	10 488 148	11 657 669	22 145 817	668 692	72 995 090
PROVISIONS RETROCESSIONS									
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES CLOTURE (31/12/10)	3 153 146	301 172	17 851 433	21 305 751	1 044 032	15 806 500	16 850 532		38 156 285
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES OUVERTURE (31/12/09)	2 387 049	212 394	15 541 718	18 141 161	1 300 448	10 683 740	11 984 188		30 125 352
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A LA CLOTURE (31/12/10)	29 243 820	811 435	2 613 719	32 668 974	4 308 567	9 591 309	13 899 876		46 568 850
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A L'OUVERTURE (31/12/09)	12 080 284	866 669	2 464 203	15 411 156	4 626 830	8 106 094	12 732 924		28 144 080

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS & DONNES

RUBRIQUES	EN DINARS	
	2010	2009
HB1 - ENGAGEMENTS RECUS		
HB2 - ENGAGEMENTS DONNES		30 885
HB21 - AVALS, CAUTIONS & GARANTIES DE CREDITS DONNES	34 121	30 885
- DEPOT EN CAUTION	500	500
- DEPOT AUPRES DU TRESOR	33 621	30 385
HB22 - TITRES & ACTIFS ACQUIS AVEC ENGAGEMENT DE REVENTE		
HB23 - AUTRES ENGAGEMENTS SUR TITRES, ACTIFS OU REVENUS		
HB24 - AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		
HB3 - VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET DES RETROCESSIONNAIRES		
PRODUITS DES PLAC. ALLOUES, TRANS. A L'ETAT DE RESULTAT TECH.		
HB4 - VALEURS REMISES PAR LES ORGANISMES REASSURES AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU DE SUBSTITUTION		
HB5 - VALEURS APPARTENANT A DES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE		
HB6 - AUTRES VALEURS DETENUES POUR COMPTE DE TIERS		

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31/12/2010**

		EN DINARS	
		31/12/2010	31/12/2009
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :	NOTES X		
* Encaissements des cédantes	X-1	35 956 408	26 859 483
* Versements aux cédantes	X-2	54 173 807	8 760 342
* Encaissements des rétrocessionnaires	X-3	46 996 753	2 792 904
* Versements aux rétrocessionnaires	X-4	21 915 519	18 575 585
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	X-5	73 306 486	32 755 044
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	X-6	96 301 763	26 548 607
* Produits financiers reçus	X-7	2 760 411	2 988 339
* Encaissements des fournisseurs & du personnel	X-8	29 712 548	3 716 437
* Décaissements aux fournisseurs & au personnel	X-9	33 877 644	7 018 262
* Décaissements à l'Etat au titre des impôts & taxes	X-10	1 164 672	1 004 314
Flux provenant de l'exploitation		18 700 800	7 205 098
Flux affectés à l'exploitation			
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	NOTES XI		
* Encaissements provenant de la cession des imm. corporelles	XI-1	455 356	38 312
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. corporelles	XI-2	1 798 558	782 349
* Encaissements provenant de la cession des imm. financières	XI-3	1 749 200	3 740 710
* Encaissements des revenus sur immob. financières	XI-4	224 903	216 438
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. financières	XI-5	4 459 383	8 125 000
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Incorporables	XI-6	110 784	91 146
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement		3 939 267	5 003 037
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement			
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS	NOTE XII		
* Encaissements suite à l'émission d'actions	XII-1	14 000 000	-
* Décaissements suite à l'augmentation du capital	XII-2	491 920	-
* Dividendes & autres distributions	XII-3	2 799 675	2 613 574
Flux provenant des activités de financements		10 708 405	2 613 574
Flux affectés aux activités de financements			
IV- INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	NOTE XIII		
* Incidence des variations des taux de change sur les liquidités	XIII-1	628 166	462 803
		628 166	462 803
VARIATION DE TRESORERIE	NOTE XIV-XV		
Trésorerie au début de l'exercice		17 684 634	17 633 344
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 381 138	17 684 634

Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif
AU 31/12/2010

Désignation	valeurs brutes				amortissements & provisions								V.C.N à la clôture		
	à l'ouverture		acquisitions	cessions	à la clôture		à l'ouverture		Augmentations		Diminutions			à la clôture	
					Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions		Amort.	Provisions
ACTIFS INCORPORELS															
Logiciel	262 445,950	110 783,900	110 783,900	-	373 229,850	185 176,110	49 707,843	-	-	-	-	234 883,953	-	138 345,887	
	262 445,950	110 783,900	110 783,900		373 229,850	185 176,110	49 707,843					234 883,953		138 345,887	
ACTIFS CORPORELS															
Inst générales agen amén.	1 591 763,183	46 358,859	46 358,859	133 388,530	1 504 763,512	967 110,879	150 533,058	-	132 205,045	-	-	985 438,894	-	519 314,618	
Inst générales agen amén.	409 798,462	-	-	-	409 798,462	237 251,344	32 960,048	-	-	-	-	270 211,392	-	139 587,070	
Rayonnage métallique	260,815	-	-	-	260,815	102,897	13,041	-	-	-	-	115,938	-	144,877	
Matériel de transport	324 641,700	38 742,689	38 742,689	127 800,000	235 584,399	216 169,241	31 692,866	-	127 800,000	-	-	120 062,127	-	115 222,272	
Matériel électrique & électronique	107 710,379	4 763,800	4 763,800	3 493,722	112 474,179	78 634,058	10 414,810	-	-	-	-	89 048,868	-	23 425,311	
Matériel informatique	368 987,160	2 852,360	2 852,360	3 493,722	368 345,798	183 538,325	40 442,266	-	2 773,482	-	-	221 207,109	-	147 138,689	
Mobilier	257 295,477	-	-	2 074,808	255 220,669	186 072,802	22 703,088	-	1 631,563	-	-	207 144,327	-	48 076,342	
Climatisation	123 069,190	-	-	-	123 069,190	65 342,212	12 306,919	-	-	-	-	77 649,131	-	45 420,059	
	117 285 435,346	51 552 337,060	51 552 337,060	137 198 582,765	148 731 019,226	414 426,818	16 254,662	-	-	-	-	430 681,483	-	148 106 113,493	
PLACEMENTS															
Terrains & constructions d'exploitation	780 186,469	-	-	-	780 186,469	414 426,818	16 254,662	-	-	-	-	430 681,483	-	349 004,986	
Terrains	130 000,000	-	-	-	130 000,000	-	-	-	-	-	-	-	-	130 000,000	
Construction	650 186,469	-	-	-	650 186,469	414 426,818	16 254,662	-	-	-	-	430 681,483	-	219 503,986	
	1 447 276,966	1 755 766,470	1 755 766,470	-	3 203 043,436	462 174,250	16 254,662	-	-	-	-	267 950,000	-	194 224,250	
Terrains & constructions hors exploitation	600 280,000	-	-	-	600 280,000	-	-	-	-	-	-	-	-	600 280,000	
Terrains affectés à une construction en cours	846 996,966	1 755 766,470	1 755 766,470	-	2 602 763,436	-	-	-	-	-	-	-	-	2 602 763,436	
	64 516 211,792	-	-	90 428 452,090	91 179 589,287	462 174,250	-	-	-	-	-	-	-	90 985 965,037	
Autres placements financiers	11 388 300,653	23 334 074,465	23 334 074,465	11 837 300,027	22 885 075,111	461 284,000	-	-	-	-	-	-	-	193 334,000	
Actions, autres titres à revenu variable	52 681 000,000	80 200 000,000	80 200 000,000	78 468 200,000	54 414 800,000	-	-	-	-	-	-	-	-	22 701 741,111	
Obligations & autres titres à revenu fixe	406 026,298	166 009,216	166 009,216	122 862,154	449 173,360	890,250	-	-	-	-	-	-	-	54 414 800,000	
Autres prêts	-	900 120,000	900 120,000	-	900 120,000	-	-	-	-	-	-	-	-	890,250	
Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers	-	12 486 300,000	12 486 300,000	-	12 486 300,000	-	-	-	-	-	-	-	-	900 120,000	
Devises	30 884,841	3 325,884	3 325,884	89,909	34 120,816	-	-	-	-	-	-	-	-	12 486 300,000	
Autres	50 541 760,119	49 795 570,590	49 795 570,590	46 770 130,675	53 568 200,034	1 566 713,807	216 495,663	-	-	-	-	-	-	34 120,816	
Créances pour espèces déposées	119 139 644,479	51 709 479,819	51 709 479,819	137 329 951,295	150 609 002,581	462 174,250	216 495,663	-	-	-	-	-	-	148 763 774,008	
TOTAL															

ANNEXE N°9 ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

Catégorie	En Dinars				
	valeur brute	valeur nette	juste valeur	plus ou moins valeur latente	
Placements Immobiliers et placements immobiliers en cours	3 983 230	3 552 548	7 984 763	4 432 215	
Actions et autres titres à revenu variable autres que les OPCVM	8 411 872	8 218 538	12 553 155	4 334 617	
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	3 410 397	3 410 397	3 415 833	5 436	
Autres parts d'OPCVM	11 072 806	11 072 806	12 516 699	1 443 893	
Obligations et autres titres à revenu fixe	15 767 800	15 767 800	15 767 800	0	
Prets hypothécaires				0	
Autres prêts et effets assimilés	483 294	482 404	482 404	0	
Dépôts auprès des cédantes	53 568 200	53 568 200	53 568 200	0	
Autres dépôts	52 033 420	52 033 420	52 033 420	0	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				0	
Total Général	148 731 019	148 106 113	158 322 274	10 216 161	

Annexe N°11
Ventilations des charges & des produits des placements
AU 31/12/2010

	autres revenus et frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers	196 796,000	196 796,000
Revenu des participations	138 694,600	138 694,600
Revenu des placements	4 330 054,489	4 330 054,489
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	5 789 756,034	5 789 756,034
Total produits des placements	10 455 301,123	10 455 301,123
Intérêts	831 669,892	831 669,892
Frais externes		
autres frais	5 965 607,507	5 965 607,507
Total charges des placements	6 797 277,399	6 797 277,399



LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

2010

2010

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2010

1-PRESENTATION DE Tunis Re

1-1 Création

La Société Tunisienne de Réassurance Tunis Re, une société anonyme au capital social de 45.000.000 dinars dont le siège social, rue Borgine (ex 8006) n° 7 Montplaisir (1) 1002 Tunis, a été créée en 1981 à l'initiative des pouvoirs publics et avec l'adhésion des compagnies d'assurances et des banques.

1-2 Objet social

Tunis Re a pour activité principale les opérations de réassurance dans toutes les catégories, dans tous les risques et en tous lieux.

Cette activité consiste à accepter de couvrir des risques cédés ou rétrocédés par une entreprise d'assurance ou de réassurance moyennant le paiement par la cédante ou la rétrocédante d'une prime appelée « prime de réassurance » et l'engagement du réassureur ou du récessionnaire à apporter son concours financier en cas de réalisation du risque, c'est à dire en cas de survenance de sinistres.

Sur les risques acceptés, Tunis Re conserve des parts pour son propre compte et rétrocède la fraction qui dépasse sa capacité déterminée en fonction de la nature du risque accepté et de la structure de son portefeuille.

A coté des opérations de réassurance, elle a pour objet :

- l'étude, la constitution, le contrôle et l'expertise de toutes sociétés d'assurance ou de réassurance, de tous contrats, conventions et engagements d'assurance, de réassurance ou de récession, de tous risques et sinistres et de toutes indemnisations ;

- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail et la gestion de tout fonds de quelque nature et de quelque forme qu'il soit, organismes, sociétés ou compagnies, associations, groupements et généralement toutes les opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.

1-3 Mission

Depuis sa création, Tunis Re s'est penchée sur le développement du marché de réassurance en Tunisie répondant au besoin du marché local en réassurance en créant un courant d'affaires avec l'étranger. Par ailleurs, elle s'est vue assignée, depuis sa création, plusieurs missions au niveau national et international notamment :

- ⇒ Réduire les flux de transfert de la réassurance à l'étranger pour alléger les charges du poste « Assurances » de la balance des paiements ;
- ⇒ Favoriser l'exportation des services ;
- ⇒ Contribuer à la mise en place et au développement des Pools de Réassurance nationaux dont la finalité est d'augmenter la rétention du marché.

1-4 Effectif et charges salariales

L'effectif employé par Tunis Re au cours de l'exercice 2010 se présente par catégorie comme suit, Président Directeur Général non compris :

Catégorie I	= 52
Catégorie II	= 19
Catégorie III	= 5
Catégorie IV	= 4
Catégorie V	= 1
	<hr/>
Total	= 81

Les frais de personnel au titre de la même période ont atteint le montant de 2.603 782 dinars.

1-5 Autres informations

Tunis Re gère pour le compte de l'Etat, le Fonds National de Garantie depuis 1994, le Fonds de Péréquation de change depuis 1999, la ligne de garantie du Fonds National de l'Emploi depuis 2000 et le Fonds de Garantie des Industries Culturelles (FGIC) depuis 2004 et ce en vertu des conventions avec le Ministère des finances fixant les conditions et les rémunérations de cette gestion.

Au cours du quatrième trimestre, la gestion du Fonds National de Garantie, la ligne de garantie du Fonds National de l'Emploi et le Fonds de Garantie des Industries Culturelles (FGIC) a été transférée à la SOTUGAR.

LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2010 :

1- Afin de lever des fonds, nécessaires à son développement international Tunis Re a été introduite en bourse au cours du deuxième trimestre, par une augmentation du capital de 10 MDT en se situant ainsi comme la première compagnie Tunisienne et Africaine de réassurance à s'introduire en bourse

Depuis sa première cotation sur le marché, et durant les trois premiers mois, le cours de l'action Tunis Re s'est maintenu entre 10,450 dinars et 12,180 dinars, réussissant ainsi à résister à la correction qui suit généralement le mouvement euphorique qui caractérise la période d'introduction.

A partir de fin août, le titre a entamé une phase haussière et a enregistré un plus haut le 30 septembre à 17,900 dinars. Après une phase de correction, ce niveau de résistance a été atteint une deuxième fois vers la période de mi novembre pour céder la place ensuite à une tendance baissière sous l'effet d'une position de prise de bénéfices renforcée par l'annonce de l'imposition fiscale de la plus value réalisée à partir de 2011.

Le cours a terminé sa première année de cotation à 14,760 dinars, enregistrant ainsi la meilleure performance de la Bourse de Tunis avec une évolution de 111%.

2- Au cours de l'exercice 2010, le secteur des assurances a connu les sinistres importants suivants :

- « GRANDS MOULINS DU SUD » touchant la branche Incendie, évalué à 100% à 6,500 MDT ;
- « MPC PROKIM » touchant la branche Incendie, évalué à 100% à 4,475 MDT ;
- « COFISAC » touchant la branche Incendie, évalué à 100% à 1,234 MDT ;
- « Mauritanie AWS » touchant la branche aviation évalué à 100% à 48 M DT.

Par ailleurs et suite aux événements qu'a connu le pays durant le mois de janvier 2011, quelques sinistres relatifs à ces événements ont été pris en compte dans le bilan 2010 et ce, compte tenu de leur date de souscription.

A cet effet, les sinistres importants du secteur des assurances relatifs à ces événements relatifs à l'exercice 2010 sont les suivants :

- « GEANT », évalué à 100% à 39,750 MDT ;
- « BRICORAMA », évalué à 100% à 2,425 MDT ;
- « TUNISIANA », évalué à 100% à 1,006 MDT
- « TUNITRICOT » évalué à 1,391 M DT.

3-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3-1 Cadre comptable

Les états financiers présentés au titre de la période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010 sont établis conformément aux règles prévues par la norme comptable générale NC01 telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 30 décembre 1996 et aux normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurances et/ou de réassurances telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des finances du 26 juin 2000 d'une part, et les conventions, méthodes et dérogations comptables généralement admises pour les entreprises de réassurance d'autre part.

3-2 les règles comptables :

-Tous les produits et les charges relatifs à l'exercice 2010 sont comptabilisés dans ce même exercice sans décalage.

-Les éléments comptables manquants relatifs aux acceptations de l'exercice 2010 font l'objet d'estimation lorsque les informations disponibles permettent de le faire. Les soldes positifs dégagés de ces estimations sont neutralisés par l'utilisation du compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de neutralisation ».

-Les soldes positifs des acceptations dont les comptes de l'année sont incomplets et qui n'ont pas fait l'objet d'estimation, ont été neutralisés en utilisant le compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée «Provision de blanchiment».

-La provision de primes non acquises est calculée brute de charges d'acquisition ou de commissions de rétrocession lesquelles ont été reportées en inscrivant les premières à l'actif du bilan sous l'intitulé « Frais d'acquisition reportés » et les secondes au passif du bilan sous l'intitulé « Report de commissions reçues des rétrocessionnaires ».

-Dans le calcul et la détermination des provisions pour sinistres à payer, il a été tenu compte d'un chargement à titre de frais de gestion égal à 5% de leur montant.

-Toutes les opérations réalisées par Tunis Re sont comptabilisées dans la monnaie d'origine dans laquelle elles sont traitées. La conversion en dinar tunisien des opérations en devises s'applique sur la base des cours retenus pour l'exercice 2010. De ce fait, seules les différences de change définitives dégagées de l'imputation des règlements sont intégrées dans l'état de résultat sous les rubriques « Autres produits non techniques » ou « Autres charges non techniques ».

-Les cours de change retenus pour l'exercice 2010 sont calculés sur la base des devises cotés en dinars Tunisien sur le marché des changes interbancaire le 31 décembre 2010 publiés par la Banque Centrale de Tunisie. Toutefois, les cours des devises non publiés par la BCT sont calculés sur la base des derniers cours publiés par la NATIXIS BANQUE dans son bulletin du mois de Janvier 2011.

3-3- Les modes et les méthodes d'évaluation appliquées aux états financiers de l'exercice 2010 :

3-3-1 POSTES DU BILAN

3-3-1-1 Actifs incorporels : sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition, ils sont amortis sur 3 ans.

3-3-1-2-Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles d'exploitation figurent au bilan du 31/12/2010 à leur coût d'acquisition et elles ont fait l'objet d'un amortissement linéaire appliqué sur la base des taux suivants :

Matériel de transport	20%
Aménagements et Installations	10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel électrique et électronique	12,5%
Matériel informatique	15%
Matériel de rayonnage	5%

3-3-1-3 Les placements

Les placements figurant au bilan sont composés de :

- Placements immobiliers se composent de :
 - terrains et constructions d'exploitation ;
 - terrains et constructions hors exploitation, ils sont inscrits à l'actif du bilan au prix d'acquisition.

Une expertise d'évaluation de ces immobilisations a fait ressortir des plus values latentes non comptabilisées de 4,432 MDT.

L'amortissement des constructions est pratiqué au taux de 2,5 %.

Les placements financiers : se composent des :

- ❖ Participations ;
- ❖ Actions cotées ;
- ❖ Emprunts obligataires
- ❖ Parts d'OPCVM ;
- ❖ Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers ;
- ❖ Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes en représentation des engagements techniques ;
- ❖ Cautionnements ;
- ❖ Prêts au personnel.

Les placements sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition. Leur évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée selon la nature de chaque type de placement.

Les titres cotés de même nature ont été évalués au cours boursier moyen du mois de décembre 2010 et les titres non cotés sont évalués à leur valeur d'usage correspondant à celle déterminée sur la base des états financiers les plus récents. La valeur des autres types de placements est déterminée par référence à leur valeur de remboursement.

L'évaluation du portefeuille placements à la clôture de l'exercice a dégagé des plus values non comptabilisées de 6,247 MDT et des moins values provisionnées de 656 m DT.

Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes et les dettes pour espèces retenues sur les soldes des rétrocessionnaires en représentation des engagements techniques figurent au bilan pour leur valeur d'inventaire exprimée en monnaie originale et convertie selon les cours de change retenus pour l'exercice 2010.

Les intérêts sur ces dépôts sont comptabilisés dans le compte « autres produits techniques » et ceux découlant des opérations de rétrocession sont portés au compte « autres charges techniques ».

3-3-1-4 Les provisions techniques

Il s'agit des montants constitués pour constater le report de la portion de primes ne se rapportant pas à la période de l'arrêté des états financiers ou bien pour régler, ultérieurement à ladite période, des sinistres relatifs à des événements réalisés antérieurement à la date de l'arrêté des états financiers.

Les provisions techniques constatées au 31/12/2010 comprennent :

- ✓ Les provisions pour primes non acquises PPNA : c'est la portion de primes qui, ultérieurement à la date du 31/12/2010, continue à garantir le risque jusqu'à la prochaine échéance ;
- ✓ La provision mathématique vie enregistrée au 31/12/2010 ;
- ✓ Les provisions pour sinistres à payer PSAP qui correspondent aux montants des sinistres non payés à la date du 31/12/2010 ;
- ✓ Les provisions pour risque d'exigibilité : il s'agit des moins values calculées sur les valeurs des placements.

Le calcul de ces provisions s'effectue comme suit :

Les PPNA et les provisions mathématiques vie sont systématiquement enregistrées pour les montants communiqués par les cédantes. A défaut de cette information, on procède à leur calcul sur la base des caractéristiques des traités et en appliquant la méthode de prorata temporis pour les acceptations facultatives. Le calcul s'effectue sur les primes acceptées.

Les PSAP communiquées par les cédantes sont systématiquement comptabilisées. Pour les sinistres survenus et non comptabilisés à la clôture de ladite période, on procède à leur inventaire par des estimations calculées

sur la base des informations disponibles les concernant tout en tenant compte de l'expérience du passé des acceptations sinistrées chaque fois où les résultats paraissent pouvoir être remis en cause par des liquidations dans le futur.

Les provisions techniques des acceptations sont portées au passif du bilan sous la rubrique « PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS » ; la quote-part des rétrocessionnaires dans ces provisions est portée à l'actif du bilan sous la rubrique « PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES »

3.3.1.5 Ecart de conversion

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères relatifs à des exercices antérieurs et figurant au Bilan au 31 décembre 2010, sont actualisés sur la base des cours de change retenus pour l'exercice 2010 (note 3.2).

Les différences de change constatées sont constituées des écarts de conversion figurant au bilan sous la rubrique « AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS » pour un montant de 5.187.143 dinars et sous la rubrique « AUTRES PASSIFS » pour un montant de 3.139.151 dinars.

3-3-2 LES COMPTES DE L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE

3-3-2-1 Les produits techniques

Les produits techniques sont constitués des primes acceptées augmentées ou diminuées des variations des provisions pour primes non acquises.

3-3-2-2 Les charges techniques

Les charges de Tunis Re sont ventilées en charges techniques et en charges non techniques.

Les charges techniques comprennent des charges liées directement à l'opération technique défalquées en charges sinistres et en charges d'acquisition que l'on verse aux cédantes et des charges d'administration initialement enregistrées par nature.

Les charges techniques liées directement à l'opération technique concernent :

- Les charges d'acquisition constituées de commission, de sur commission, de courtage et d'autres charges accessoires ;
- Les sinistres réglés ;
- Les provisions techniques (la variation des provisions pour sinistres à payer) ;
- Les participations aux pertes ;
- Les charges d'administration qui correspondent à la quote-part des charges par nature, y compris les dotations aux amortissements et aux provisions, destinées à l'activité Technique.

Les charges par nature sont comptabilisées aux comptes de la classe 9 avant de les affecter aux comptes de la classe 6 ventilées en charges techniques et charges non techniques ;

La détermination de ces charges et leur imputation s'effectue en 3 séquences :

1ère Séquence :

Traitement des charges directement affectées aux centres de travail.

2ème Séquence :

Répartition des charges de chaque centre de travail entre les centres de travail de l'activité technique et les autres centres de travail en utilisant une clé de répartition choisie en fonction de la nature d'activité de chaque centre de travail.

3ème Séquence :

Répartition des charges par nature destinées à l'activité technique entre les catégories d'assurance sur la base des primes acceptées de chaque catégorie.

LES CENTRES DE TRAVAIL ET LES CLES DE REPARTITION

CENTRES DE TRAVAIL	CLE DE REPARTITION
<ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale <ul style="list-style-type: none"> + Bureau d'Ordre Central + Direction des Fonds. + Direction Audit Interne 	Effectif Effectif Effectif
<ul style="list-style-type: none"> • Département Développement et Production <ul style="list-style-type: none"> + Direction Acceptations conventionnelles Tunisie. + Direction Acceptations conventionnelles Etranger + Direction Acceptations facultatives + Direction Marketing et statistiques 	Primes acceptées Primes acceptées Primes acceptées Effectif
<ul style="list-style-type: none"> • Département Rétrocession et Gestion Technique <ul style="list-style-type: none"> + Direction de Rétrocession + Direction de Recouvrement + Direction Gestion des Comptes: souscriptions conventionnelles 	Comptes Comptes Comptes
<ul style="list-style-type: none"> • Département Support Fonctionnel <ul style="list-style-type: none"> + Direction du Système d'Information + Direction Gestion des Ressources Humaines & des biens + Direction Financières & Comptable + Direction Contrôle de Gestion 	Effectif Effectif Effectif Effectif

Les charges techniques liées directement aux opérations d'acceptation et de rétrocession (les charges sinistres et les charges d'acquisition) sont enregistrées directement dans les catégories correspondantes. Les charges d'administration sont enregistrées dans les comptes de charges par nature puis allouées en charges techniques et en charges non techniques selon la méthode suivante :

- Allocation des frais de personnel propres à chaque Direction ;
- Répartition des autres charges sur les centres de travail en utilisant comme clé de répartition l'effectif;

- Répartition du total des charges des Directions communes entre les Directions techniques en utilisant comme clé de répartition l'effectif de chaque Direction ;
- Répartition des charges de la gestion technique et de rétrocession entre les catégories d'assurance en utilisant comme clé de répartition le nombre de comptes techniques traités dans chaque catégorie ;
- Répartition de charges des directions de souscription entre les catégories en utilisant comme clé de répartition les primes acceptées.

3-3-3 SINISTRE CIAGI

Par décision du conseil d'administration du 11 mai 1994, des montants réclamés par la CIAGI au titre des sinistres correspondants à des crédits couverts par un traité relatif aux risques politiques (liés aux conséquences de l'embargo décrété à l'encontre de l'IRAK suite aux événements dans la Région du GOLF en 1991), n'ont pas fait l'objet de constitutions de provisions.

Par ailleurs, et eu égard aux conclusions d'un expert international désigné pour étudier l'exigibilité de ces sinistres, des corrections ont été effectuées à la clôture de l'exercice 1993 pour redresser la situation comme suit :

- Sinistres déclarés : 2,570 M DT ;
- Constitution des provisions nettes à la charge de Tunis RE de 38 m DT relatif au montant payé en sus à la CIAGI.

Cependant, et au cours de l'exercice 2010, un accord entre Tunis Re et la CIAGI de clôturer définitivement le dossier (par le recours des sinistres : récupération des réassureurs de 40% des sinistres dus) contre le paiement de celle-ci en faveur de Tunis Re d'un montant de 169 000 \$ (soit 243 005,100 dinars).

3-3-4 PARTENAIRE EN LIQUIDATION CER

Suite à une mission d'audit relative au suivi de la situation des partenaires, il apparaît que la compagnie CER en liquidation a été dissoute, d'où la suppression des soldes en compte courant de ce partenaire pour un montant de 508 743,611 dinars en faveur du partenaire.

3-3-5 LES COMPTES DE L'ETAT DE RESULTAT

- Les produits et les charges des placements ne sont pas retenus comme des éléments techniques ;
- Une partie des charges par nature est imputée en charges non techniques. Il s'agit de la quote part des charges par nature affectée à la gestion des FONDS DE GARANTIE de l'Etat.
- Les autres produits et les autres charges non techniques comprennent les différences de change et les provisions sur les éléments d'actif.
- Les gains et les pertes extraordinaires dégagés des cessions d'éléments d'actif.

3-3-6 HORS BILAN

Aucun engagement reçu ou donné au cours de l'exercice 2010.

4- SITUATION FISCALE

4-1 Litige fiscal

Le litige fiscal opposant Tunis Re à l'administration fiscale, objet d'un avis de contrôle approfondi de sa situation fiscale pour la période allant de 1998 à 2003 et qui a porté sur l'IS, la TVA, la TCL, la TFP, le FOPROLOS, la RETENUE A LA SOURCE et les ACOMPTES PROVISIONNELS, a abouti à une taxation d'office, portant essentiellement :

- Sur la taxe sur la valeur ajoutée : A la date du 21 Décembre 2009, Tunis Re a reçu une notification de taxation d'office d'un montant de 433.130,368 dinars couvrant les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008, et ce en matière de TVA et de TCL au titre de sa gestion pour le compte de l'ETAT du FNG , du FPC , du FNE et du FGIC.

Le montant de cette taxation a été établi par l'administration fiscale sur la base d'une vérification préliminaire des états financiers déclarés au titre de ces exercices

Par lettre en date de 19 Janvier 2010 et en vertu des dispositions de l'article 44 du code de procédures fiscales « Tunis Re » s'est opposée à cette taxation motivant sa contestation par le renvoi d'un litige en cours devant le tribunal Administratif qui siège en cour de cassation en matière fiscale.

- Sur l'impôt sur les sociétés : le redressement du report d'impôt dégagé par Tunis Re suite au rejet de l'exonération des revenus considérés par cette dernière comme étant provenant de l'export alors que qualifiés par l'administration fiscale comme étant des services financiers exclus de la dite exonération.

Cette taxation a été contestée par Tunis Re devant les juridictions compétentes :

- En première instance, le jugement a rejeté la soumission des commissions à la TVA et a confirmé le redressement du report d'impôt ;
- A ce titre Tunis Re a provisionné un montant de 1,2 MDT ;
- En appel, la cour a confirmé le jugement du tribunal de première instance en matière d'IS et l'a infirmé en matière de TVA.

- Tunis Re a fait recours en cassation auprès du tribunal administratif. Le jugement a confirmée la décision de première instance.
- Suite à l'éclaircissement du jugement du tribunal de première instance demandée par Tunis Re, le juge a confirmé l'exonération de l'impôt des revenus provenant des opérations de réassurance réalisées à l'étranger.

Par ailleurs, et sur la base du jugement de première instance, une provision complémentaire de 267 000 DT est ajoutée à la provision constituée de 1,2 MDT l'année écoulé.

4-2 Impôts sur les sociétés

Au titre de l'exercice 2010, l'impôt sur les sociétés est de 298 916 dinars.

5- RESULTATS

5-1 Résultat technique

Le résultat des opérations techniques relatif à l'exercice 2010 arrêté au 31/12/2010 est soldé par un bénéfice de 812 955 dinars.

5-2 Résultat de l'exercice

Après intégration des éléments de la gestion financière, le résultat de l'exercice génère un bénéfice après impôt de 4 758 231 dinars dégageant un taux de 11% de rentabilité du capital social.

6- EVENEMENTS POSTERIEURS

L'évaluation des titres détenus par la société TUNIS RE a été maintenue selon les cours en bourse au 31 Décembre 2010 sans tenir compte des événements survenus postérieurement à la clôture de l'exercice

(principalement suspension de la cotation, baisse des cours et pertes subies par des sociétés émettrices).

La valeur comptable des titres au 31 décembre 2010 est de 19.675.653 dinars. A la date du 28 avril 2010 la capitalisation boursière de ces titres est de 18.755.023 Dinars soit une dévaluation des capitaux placés sur le marché boursier de 5%.

Par ailleurs, le portefeuille titres détenus par la société TUNIS RE comporte des valeurs de sociétés ayant fait l'objet de procédures judiciaires pour la nomination de contrôleurs dont la mission sera d'assurer le suivi et le contrôle de l'activité des organes de direction et d'administration.

En outre, la société TUNIS RE a estimé qu'il n'est pas nécessaire de constituer une provision pour égalisation du fait que les sinistres survenus suite aux émeutes et mouvements populaires du premier trimestre 2011 et dont l'année de souscription correspond à l'année 2010 ont été comptabilisés parmi les provisions pour sinistres à payer au titre de cette même année.

ANALYSE DES ETATS FINANCIERS EXERCICE 31/12/2010

(Les montants sont exprimés en dinars)

NOTE I- ACTIFS INCORPORELS :

Le montant brut des immobilisations incorporelles au 31/12/2010 est de 373.230 contre un montant au 31/12/2009 de 262.446 soit une augmentation de 110.784 qui représente les acquisitions de l'exercice.

Les amortissements aux 31/12/2010 relatifs à ces immobilisations totalisent 234.884 contre 185.176 au 31/12/2009 d'où une dotation de l'exercice de 49.708. La valeur comptable nette de ces immobilisations incorporelles au 31/12/2010 s'élève à 138.346 contre un montant au 31/12/2009 de 77.270 soit une augmentation de 61.076 qui provient de l'acquisition de 110.784 et de la dotation de 49.708.

NOTE II- ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION :

totalisent au 31/12/2010 un montant brut de 1.504.754 contre un montant au 31/12/2009 de 1.591.763 soit une diminution de 87.009.

Les amortissements aux 31/12/2010 relatifs à ces immobilisations totalisent un montant de 985.439 contre un montant au 31/12/2009 de 967.111 d'où une dotation de l'exercice de 18.328.

La situation de ces immobilisations se présente comme suit :

RUBRIQUE	INSTALLATIONS & AMENAGEMENT	MATERIEL DE TRANSPORT	MATERIEL ELECTRIQUE & ELECTRONIQUE	MATERIEL INFORMATIQUE	TOTAL (1)	MOBILIER DE BUREAU	AUTRES INSTALLATIONS & OUTILLAGE	TOTAL (2)	TOTAL (1+2)
VALEUR BRUTE AU 31/12/2009	410 059	324 642	107 710	368 987	1 211 399	257 295	123 069	380 365	1 591 763
ACQUISITIONS	-	38 743	4 764	2 852	46 359	-	-	-	46 359
CESSIONS	-	127 800	-	3 494	131 294	2 075	-	2 075	133 369
VALEUR BRUTE AU 31/12/2010	410 059	235 584	112 474	368 346	1 126 464	255 221	123 069	378 290	1 504 754
AMORTISSEMENT AU 31/12/2009	237 354	216 169	78 634	183 538	715 696	186 073	65 342	251 415	967 111
DOTATIONS	32 973	31 693	10 415	40 442	115 523	22 703	12 307	35 010	150 533
CESSIONS & REGULARISATIONS	-	127 800	-	2 773	130 573	1 632	-	1 632	132 205
AMORTISSEMENT AU 31/12/2010	270 327	120 062	89 049	221 207	700 645	207 144	77 649	284 793	985 439
VCN AU 31/12/2008	172 705	108 472	29 076	185 449	495 703	71 223	57 727	128 950	624 652
VCN AU 31/12/2009	139 732	115 522	23 425	147 139	425 818	48 076	45 420	93 496	519 315

II-1 : Installations tech. & machines :

Les installations techniques et machines totalisent au 31/12/2010 un montant de 1.126.464 contre un montant au 31/12/2009 de 1.211.399 soit une diminution de 84.935 détaillée comme suit :

* Acquisitions de l'exercice	=	46.359
- Matériel de transport	=	38.743
- Matériel électrique & électro	=	4.764
- Matériel informatique	=	2.852
Total Acquisition :		46.269
* Cession de l'exercice	=	131.294
- Matériel de transport	=	127.800
- Matériel informatique	=	3.494
Total cession :		131.294

II-2 : Autres installations, outillage & mobilier

Les autres installations, outillages et mobiliers de bureau totalisent au 31/12/2010 un montant de 378 290 contre un montant de 380 365 au 31/12/2009 soit une diminution de 2 075 correspondants à la cession de l'exercice de mobiliers.

NOTE III- PLACEMENTS :

Les placements totalisent au 31/12/2010 un montant de 148.731.019 contre un montant de 117.285.435 au 31/12/2009 soit une augmentation de 31.445.584 (Voir annexe 9)

Les placements sont détaillés comme suit :

LIBELLE	NOTE	AU 31/12/2010	AU 31/12/2009	VARIATIONS
TERRAINS & CONSTRUCTIONS	III-1	3 983 230	2 227 463	1 755 767
AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS	III-2	91 179 589	64 516 212	26 663 377
CREANCES POUR ESPECES DEPOSEES AUPRES DES CEDANTES	III-3	53 568 200	50 541 760	3 026 440
TOTAL		148 731 019	117 285 435	31 445 584

III-1 Terrains & constructions :

Les terrains totalisent au 31/12/2010 un montant de 3.983.230 contre un montant au 31/12/2009 de 2.227.463 soit une augmentation de 1.755.767 provenant des immobilisations en cours hors exploitation.

III-1-1 TERRAINS & CONSTRUCTIONS D'EXPLOITATION :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2010	SOLDE AU 31/12/2009	VARIATIONS
TERRAINS	130 000	130 000	-
CONSTRUCTIONS	650 186	650 186	-
TOTAL	780 186	780 186	-
AMORTISSEMENTS TERRAIN	-	-	-
AMORTISSEMENTS CONSTRUCTION	430 681	414 427	16 255
TOTAL	430 681	414 427	16 255
VCN	349 505	365 760	- 16 255

III-1-2 TERRAINS & CONSTRUCTIONS HORS EXPLOITATION :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2010	SOLDE AU 31/12/2009	VARIATIONS
TERRAIN	600 280	600 280	-
IMMOBILISATIONS EN COURS	2 602 763	846 997	1 755 766
TOTAL	3 203 043	1 447 277	1 755 766

III-2 AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS :

Les autres placements financiers totalisent au 31/12/2010 un montant de 91.179.589 contre un montant au 31/12/2009 de 64.516.212 soit une augmentation de 26.663.377 qui s'explique comme suit :

Rubrique	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Actions, autres titres à revenus variables	22.895.075	11.398.301	11.496.774
Obligations & autres titres à revenus fixes	54.414.800	52.681.000	1.733.800
Prêts au personnel	449.173	406.026	43.147
Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers	900.120		900.120
Autres	12.520.421	30.885	12.489.536
Totaux	91.179.589	64.516.212	26.663.377

Les autres placements financiers se détaillent comme suit :

LIBELLE	NOTE	COUT D'ACQUISITION	PROVISION	PROVISION D'EXIGIBILITE
ACTIONS & AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES	(1)	22 895 075	193 334	463 073
OBLIGATIONS & AUTRES TITRES A REVENUS FIXES		54 414 800		
PRETS AUX PERSONNELS		449 173	890	
DEPOTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES & FINANCIERS		900 120		
AUTRES		12 520 421		
TOTAL		91 179 589	194 224	463 073

(1) Les actions & autres titres à revenus variables totalisent à la date de clôture de l'exercice 2010 22 895 075 DT & se détaillent comme suit :

Actions et autres titres à revenus variables :

DESIGNATION	NOTE	MONTANT AU 31/12/2010	PROVISION AU 31/12/2010
ACTIONS COTEES		5 192 449	-
OPCVM OBLIGATAIRES		3 410 397	-
OPCVM MIXTES		11 072 806	-
TITRES : VALEURS TUNISIENNES	(A)	632 500	50 000
TITRES : VALEURS ETRANGERES		1 883 973	
PARTICIPATIONS VIA SICAR INVEST	(B)	702 950	143 334
TOTAL		22 895 075	193 334

(A) Les titres "valeurs tunisiennes" totalisent à la date de clôture de l'exercice 2010

632 500 DT & se détaillent comme suit :

(B) Au titre des participations VIA SICAR INVEST, des provisions ont été constituées sur l'exercice 2010 pour couvrir le risque de défaillance des débiteurs de ces participations.

Ces provisions totalisent 143.334 dinars sur un montant de participation de 702.950 dinars

Dans le calcul de ces provisions, il a été tenu compte de la garantie du Fonds National de Garantie.

Participations

TITRE	NOMBRE	COUT D'ACQUISITION	PROVISION AU 31/12/2010
COTUNACE	6 000	475 000	-
SDA	15	7 500	-
SGFCC	500	50 000	50 000
BTS	10 000	100 000	-
TOTAL		632 500	50 000

III-3 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Les créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes totalisent au 31/12/2010 un montant de 53.568.200 contre un montant au 31/12/2009 de 50.541.760 soit une augmentation de 3.026.440

Ces créances sont constituées

- Par nature :

Provisions pour Primes Non Acquises	17.777.597
Provisions pour sinistres à payer	35.750.503
Autres	40.100
Total	53.568.200

- Par monnaie :

TND	38.887.794
Autres monnaies	14.680.406
Total	53.568.200

NOTE IV- PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROV. TECH. :

Les parts des réassureurs dans les provisions techniques totalisent au 31/12/2010 un montant de 84.725.137 contre un montant au 31/12/2009 de 58.269.434 soit une augmentation de 26.455.703 détaillée comme suit :

Provisions	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Provisions pour Primes Non Acquises	38.156.286	30.125.353	8.030.933
Provisions pour sinistres à payer	46.568.851	28.144.081	18.424.770
Totaux	84.725.137	58.269.434	26.455.703

NOTE V- CREANCES :

Les créances totalisent au 31/12/2010 un montant de 53.340.725 contre un montant de 22.508.839 au 31/12/2009 soit une augmentation de 30.831.886. Ces créances sont détaillées comme suit :

Rubrique	Note	VCN au 31/12/10	VCN au 31/12/09
Créances sur les rétrocessionnaires		9.909.835	1.186.518
Avances sur rétrocessions : soldes débiteurs		51.404	
Sous total 1	V-1	9.961.238	1.186.518
Créances sur les cédantes		13.405.909	16.210.386
Avances sur acceptations : soldes débiteurs		25.401.783	986.333
Sous total 2	V-2	38.807.692	17.196.719
Autres créances	V-3	4.571.795	4.125.602
Sous total 3		4.571.795	4.125.602
Totaux		53.340.725	22.508.839

V-1 Créances nées des opérations de rétrocession :

Les créances nées des opérations de rétrocession totalisent au 31/12/2010 un montant de 9.961.238 contre un montant au 31/12/2009 de 1.186.518 soit une augmentation de 8.774.720.

Créances sur les rétrocessionnaires	10.660.231
- Tunisie	9.493
- Etranger	10.650.738

Avances sur rétrocession soldes débiteurs	51.404
- Tunisie	59.500
- Etranger	-8.097

La provision pour créances douteuses (créances étrangères) est de 750.396 dinars.

V-2 Créances nées des opérations d'acceptations :

Les créances nées des opérations d'acceptations totalisent au 31/12/2010 un montant de 38.807.692 contre un montant au 31/12/2009 de 17.196.719 soit une augmentation de 21.610.973.

Ces créances sont détaillées comme suit :

Créances sur les cédantes	14.268.671
- Tunisie	8.183.780
- Etranger	6.084.891

Avances sur acceptations soldes débiteurs	25.401.783
- Tunisie	24.310.626
- Etranger	1.091.157

La provision pour créances douteuses nées des opérations d'acceptation est 862.762 détaillée comme suit :

créances Tunisiennes	195.985
créances Etrangères	666.777

V-3 Autres créances :

Les autres créances totalisent au 31/12/2010 un montant de 4.571.795 contre un montant de 4.125.602 au 31/12/2009 soit une augmentation de 446.193. Ces autres créances sont détaillées comme suit :

Personnel	12.702
Etat, impôts et taxes, organismes de sécurité sociale & CP	3.507.884
Débiteurs divers	1.051.209
Total	4.571.795

NOTE VI- AUTRES ELEMENTS D'ACTIF :

Les autres éléments d'actif totalisent au 31/12/2010 un montant de 43.349.461 contre un montant au 31/12/2009 de 44.361.810 soit une diminution de 1.012.349.

Les autres éléments d'actif sont détaillés comme suit :

VI-1 Avoirs en banques, TGT, chèques & caisse :

Les avoirs en banques, TGT, chèques et caisse totalisent au 31/12/2010 un montant de 6.450.868 contre un montant au 31/12/2009 de 17.785.948 soit une diminution de 11.335.080

Le détail de ces avoirs se présente comme suit :

Dépôts en dinars	591.946
Dépôts en devises	5.858.922
Total	6.450.868

VI-2 Charges reportées :

Les charges reportées totalisent au 31/12/2010 un montant de 9.477.694 contre un montant au 31/12/2009 de 7.658.904 soit une augmentation de 1.818.790. Elles représentent les frais d'acquisition reportés relatifs aux PNA.

VI-3 Comptes de régularisation actif :

Les comptes de régularisation actif totalisent au 31/12/2010 un montant de 22.233.755 contre un montant au 31/12/2009 de 14.353.453 soit une augmentation de 7.880.302

Le détail de ces comptes se présente comme suit :

Intérêts acquis & non échus sur placements	1.823.393
Estimations des éléments techniques acceptations	19.037.635
Estimations des éléments techniques rétrocessions	373.395
Autres comptes de régularisation	999.007
Total	22.233.755

Les autres comptes de régularisation sont détaillés comme suit :

Produits à recevoir	992.472
Charges constatées d'avance	6.535
Total	999.007

VI-4 Ecart de conversion :

Les écarts de conversion totalisent au 31/12/2010 un montant de 5.187.143 contre un montant au 31/12/2009 de 4.563.505 soit une augmentation de 623.638

Le détail de ces écarts se présente comme suit :

Libellé	2010	2009	Ecart
Avance acceptations	78.078	70.779	7.299
Avance rétrocessions	688	948	-261
Solde à reporter acceptations	4.900.255	4.330.224	570.031
Solde à reporter rétrocessions	207.986	161.125	46.861
Dépôts espèces	136	428	-292
Totaux	5.187.143	4.563.505	623.638

Le total des actifs arrêté au 31/12/2010 est de 330.179.097 dinars contre 242.250.838 dinars au 31/12/2009, soit une augmentation de 91.368.354 (38%).

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

NOTE I CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT

Les capitaux propres avant résultat totalisent au 31/12/2010 un montant de 64.975.332 contre 48.704.891 au 31/12/2009 soit une augmentation de 16.270.441.

Le tableau ci-après résume les mouvements des capitaux propres et réserves avant affectation du résultat :

DESIGNATIONS	31.12.2008	31.12.2009	VARIATION	31.12.2010	VARIATION
Capital Social	35.000.000	35.000.000	-	45.000.000	+ 10.000.000
Réserves. Légales	1.806.924	2.207.635	+ 400.711	2.699.130	+ 491.495
Réserves Générales	2.975.000	2.975.000	-	3.975.000	+ 1.000.000
Fonds Social	888.821	963.746	+ 74.925	1.017.797	+ 54.051
Primes D'émission	2.770.000	2.770.000	-	6.770.000	+ 4.000.000
Résultats Reportés	2.960.076	4.788.510	+ 1.828.434	5.513.404	+ 724.894
Résultat de L'exercice	5.054.145	5.041.390	- 12.755	4 758.231	- 283.159
TOTAL	51.454.966	53.746.280	+ 2.291.314	69.733.563	+ 15.987.283

I-1 Résultat de l'exercice :

Le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2010 est bénéficiaire de 4.758.231 dinars en diminution de 6% par rapport au bénéfice de l'exercice 2009 de 5.041.390 dinars.

Les capitaux propres totalisent avant affectation du résultat 69.733.563 dinars contre 53.746.280 dinars au 31/12/2009 Soit une augmentation de 15.987.283 dinars.

PASSIFS :

Cette rubrique totalise au bilan du 31/12/2010 un montant de 260.445.534 dinars contre un montant au 31/12/2009 de 188.504.557 dinars soit une augmentation de 71.940.977 dinars qui s'explique par les notes suivantes :

NOTE II- PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES :

Les provisions pour autres risques et charges totalisent au 31/12/2010 un montant de 3.877.727 contre un montant au 31/12/2009 de 3.462.303 soit une augmentation de 415.424.

Le détail de ces provisions se présente comme suit :

Nature de la provision	Note	2010	2009
Provisions pour divers litiges	II-1	1.829.735	1.597.264
Provisions pour pertes & charges	II-2	2.047.992	1.865.039
Total		3.877.727	3.462.303

NOTE III- PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS :

Les provisions techniques acceptations totalisent au 31/12/2010 un montant de 153.210.947 contre un montant de 116.170.656 au 31/12/2009 soit une augmentation de 37.040.291 Dinars.

Le détail de ces provisions se présente comme suit :

Nature de la provision	Note	2010	2009
Provisions pour Primes Non Acquises	III-1	53 338 080	42 930 225
Provisions pour Sinistres A Payer	III-2	99 409 794	72 995 091
Autres Provisions Techniques	III-3	463 073	245 340
Total		153 210 947	116.170.656

NOTE IV- DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES RETROCESSIONNAIRES :

Les dettes pour dépôts en espèces reçues des rétrocessionnaires totalisent au 31/12/2010 un montant de 37.897.160 contre un montant au 31/12/2009 de 25.327.103 soit une augmentation de 12.570.057.

NOTE V- AUTRES DETTES :

Les autres dettes totalisent au 31/12/2010 un montant de 55.939.219 contre un montant au 31/12/2009 de 35.263.726 soit une augmentation de 20.675.493 Dinars.

Ces autres dettes sont détaillées comme suit :

V-1 Dettes nées des opérations d'acceptations :

Les dettes nées des opérations d'acceptation présentent un total de 31.363.922 détaillées comme suit :

Dettes sur les cédantes	29.151.010
Avances sur acceptation : soldes créditeurs	2.212.912

V-2 Dettes nées des opérations de rétrocession :

Les dettes nées des opérations de rétrocessions présentent un total de 22.628.498 détaillé comme suit :

Dettes sur les rétrocessionnaires	21.847.865
Avances sur rétrocession : soldes créditeurs	780.633

V-3 Dettes diverses :

Les dettes diverses présentent un total au 31/12/2010 de 1.946.799 détaillées comme suit :

Personnel	429.230
<i>Amicale personnel</i>	7.856
<i>Personnel - rémunérations</i>	112.299
<i>Dettes provisionnées pour congés à payer</i>	309.075
Etat retenue à la source, organismes de sécurité sociale et CP	213.711
<i>Etat retenue à la source : intérêts sur rétrocessionnaires</i>	126.039
<i>Etat retenue sur les revenus</i>	77.984
<i>Autres retenues à la source</i>	2.990
<i>Etat retenue à la source des tiers</i>	6.697
Créditeurs divers	1.299.014
FGIC créditeurs	4.844
Totaux	1.946.799

Les créiteurs divers se détaillent comme suit :

DIVIDENDES	771 516
DIVIDENDES CI	3
TANTIEMES	73 544
RETENUE CNSS	20 702
RETENUE CAVIS	2 814
RETENUE ASSURANCE GROUPE	6 697
RETENUE CNRPS	1 057
AUTRES COMPTES CREDITEURS	422 681
TOTAL	1 299 014

NOTE VI- AUTRES PASSIFS :

Les autres passifs totalisent au 31/12/2010 un montant de 9.520.480 contre un montant au 31/12/2009 de 8.280.768 soit une augmentation de 1.239.712 détaillée comme suit :

VI-1 Comptes de régularisation passif :

Les comptes de régularisations présentent un total au 31/12/2010 un montant de 6.381.329 détaillé comme suit :

Report de commissions reçues des réassureurs	5.891.718
Autres comptes de régularisation Passif	489.611

VI-2 Ecart de conversion :

La rubrique « écarts de conversion » présente un total au 31/12/2010 de 3.139.151 contre 2 698 465 au 31/12/2008 d'où une augmentation de 440.686.

Cette augmentation est détaillée comme suit :

	2010	2009	Ecart
Avances acceptations	102.945	31.246	71.700
Avances rétrocessions	59.094	25.159	33.935
Solde à reporter acceptations	2.653.210	2.340.940	312.270
Soldes à reporter rétrocessions	311.193	291.718	19.475
Dépôts espèces	12.709	9.403	3.306
Totaux	3.139.151	2.698.465	440.686

Le total des capitaux propres & des passifs s'élève au bilan du 31/12/2010 à 333.619.192 contre 242.250.838 au 31/12/2009.

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE

NOTE I – PRIMES ACQUISES:

I-1 Primes :

Les primes acceptées ont atteint 73.720.510 dinars contre 60.776.719 dinars au 31/12/2009, soit une augmentation de 21,30%.

La répartition par marché se présente comme suit :

	Au 31/12/2009	Au 31/12/2010	%
TUNISIE	41.374.122 68%	49.432.829 67%	19,48 %
MAGHREB	4.956.797 8%	4.513.608 6%	- 8,94 %
PAYES ARABES	6.314.718 10%	9.776.123 13%	54,81%
AFRIQUE	3.202.970 5%	4.522.045 6%	41,18%
EUROPE			
ASIE&RESTE	4.928.112 8%	5.475.905 8%	12,07%
TOTAL	60.776.719 100%	73.720.510 100%	21,30%

Les primes rétrocédées sont de 37.898.599 dinars contre un montant de 30.554.891 dinars au 31/12/2009, soit une augmentation de 24,03%.

Le montant des primes nettes est de 35.821.912 dinars contre 30.221.828 dinars en 2009 soit une augmentation de 18,53%.

I-2 Variation de la Provision pour Primes Non Acquises :

La variation de la provision pour Primes Non Acquises nette est de 2.376.922 dinars contre 2.367.151 en 2009. Cette variation s'explique par ce qui suit :

-Variation des Provisions pour Primes Non Acquises de l'acceptation de 42.930.225 à 53.338.080 dinars au 31/12/2010 soit une augmentation de 10.407.855 dinars ;

-Variation des parts des rétrocessionnaires dans les Provisions pour Primes Non Acquises de 30.125.353 à 38.156.286 dinars au 31/12/2010 d'où une évolution de 8.030.933 dinars.

NOTE II – CHARGES DE SINISTRES :**II-1 Sinistres payés :**

Les sinistres payés des acceptations ont passé de 22.090.952 en 2009 à 43.152.462 dinars au 31/12/2010 d'où une augmentation de 21.061.510 dinars.

Les sinistres payés à la charge des rétrocessionnaires ont passé de 10.355.747 à 54.817.479 dinars d'où une augmentation de 44.461.732 dinars.

Les sinistres payés nets de rétrocession sont passés de 11.735.204 dinars à - 11.665.018 dinars d'où une diminution de - 199,4%.

II-2 Variation de la Provision pour Sinistres A Payer (SAP):

La variation de la provision pour sinistres nette est de 7.989.934 dinars contre 4.338.481 en 2009 soit une augmentation de 3.651.453 dinars qui s'explique par ce qui suit :

- Variation de la Provision pour Sinistres à Payer à l'acceptation de 72.995.090 à 99.409.794 dinars au 31/12/2010 d'où une augmentation de 26.414.703 dinars ;
- Variation des parts des rétrocessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer de 28.144.081 à 46.568.851 dinars au 31/12/2010 d'où une augmentation de 18.424.770 dinars.

NOTE III – CHARGES D'EXPLOITATION :**III-1 Charges d'acquisition :**

Les charges d'acquisition composées des commissions, courtages & participations bénéficiaires ont atteint au 31/12/2010 13.757.525 dinars contre 11.806.718 dinars en 2009 d'où une augmentation de 1.950.807 dinars.

III-2 Frais d'administration :

Le total des charges par nature soit 4 605 604 dinars se répartit comme suit :

Poste CHNV42 frais d'administration	3 855 194
Autres charges non technique	<u>750 410 (*)</u>
Total	4 605 604

(*) Ce montant figure parmi les autres charges non techniques (poste CHNT3)

Les charges par nature se détaillent au 31/12/2010 comme suit :

CHARGES	AU 31/12/2010
CHARGES DE PERSONNEL	2 809 800
Salaires	2 079 669
Charges sociales	644 147
Autres (Avantage en nature, Formations & Sém.)	85 985
AUTRES CHARGES	1 795 804
Locations & autres	220 422
Entretien, réparations & autres	46 164
Assurances	35 380
Documentation	14 756
Eau gaz & électricité	30 509
Carburants	45 623
Fournitures de bureaux	45 986
Intérimaires	15 091
Honoraires	267 173
Frais sur titres	36 373
Annonces, Insertions, Cadeaux & Publicité	168 977
Cotisations, dons & subventions accordées	309 003
Transports & déplacements	62 719
Missions et réceptions	125 386
Autres frais de PTT	3 393
Télex tél téléfax & internet	49 669
Services bancaires & assimilés	16 111
Jeton de présence	48 000
Impôts et taxes directs	87 832
Dotations aux amortissements	216 496
Variation des frais généraux reportés	- 49 259
TOTAL GENERAL A AFFECTER	4 605 604
INCENDIE	869 915
ARD	344 279
RISQUE TECHNIQUE	731 459
TRANSPORT	523 622
AVIATION	1 246 836
VIE	139 084
TOTAL CHARGES AFFECTES	3 855 194
AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	750 410

Les charges d'exploitation affectées à l'activité technique totalisent 3 855 194 dinars en 2010 contre un montant de 3 286 951 dinars en 2009 en augmentation de 568 243 dinars et représentent 17,29% des primes acceptées.

III-3 Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer :

EXERCICE 2010					
Année d'inventaire	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Règlements cumulés	4 211,094	1 098,519	4 164,609	53 733,028	3 077,429
Provisions sinistres	32 694,004	6 199,600	13 819,745	8 879,400	37 817,045
Total charges des sinistres	1 384,643	- 188,089	3 020,836	47 587,522	40 894,474
PRIME ACQUISE	1 628,647	1 589,865	3 005,938	23 311,548	33 776,658
% Sinistres/primes acceptés	59	- 200	178	-47	260

III-4 Commissions reçues des rétrocessionnaires :

Les commissions reçues des rétrocessionnaires ont atteint le montant de 4.437.818 contre 4.052.124 en 2009 marquant une augmentation de 385.694 dinars.

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT

RESULTAT TECHNIQUE

Le résultat technique de l'exercice 2010 s'établit à **812.955** contre en 2009 à **739.447** soit une augmentation de 73.508.

NOTE I : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisent au 31/12/2010 un montant de **5.770.483** contre un montant au 31/12/2009 de **5.227.237** soit une augmentation de 543.246. Ces revenus se détaillent comme suit :

I-1 Revenus des placements :

Ils totalisent au 31/12/2010 un montant de 4.665.545 contre un montant au 31/12/2009 de 4.847.807 soit une diminution de 182.262

I-2 Reprise de correction de valeurs sur placements :

Cette rubrique totalise au 31/12/2010 un montant de 267.950 contre un montant au 31/12/2009 de 12.103 soit une augmentation de 255.847.

I-3 Profits provenant de la réalisation des placements :

Les profits provenant de la réalisation des placements totalisent au 31/12/2010 un montant de 836.988 contre un montant au 31/12/2009 de 367.327 soit une augmentation de 469.661.

Note II : charge des placements :

Ces charges totalisent au 31/12/2010 un montant de 1.050.440 dinars contre un montant au 31/12/2009 de 1.217.148 dinars soit une diminution de 166.708, détaillées comme suit :

II-1 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts servis sur les dépôts reçus des rétrocessionnaires

Ces charges totalisent au 31/12/2010 un montant de 831.670 contre un montant au 31/12/2009 de 876.612 soit une diminution de 44.942.

II-2 Correction de valeur sur placement :

La correction de valeur sur placement totalise au 31/12/2010 un montant de 217.733 contre un montant au 31/12/2009 de 340.380 soit une diminution 122.647.

La correction de valeur est en fait la dotation aux provisions de l'exercice :

- Sur PORTE FEUILLE ACTIONS de Tunis Ré 196.872
- Sur PORTE FEUILLE FCP-SICAV-SICAR de 20.861

Tunis Ré

II-3 Pertes provenant de réalisation des placements :

Ces pertes totalisent au 31/12/2010 un montant de **1.038** contre un montant au 31/12/2009 de 156 soit une augmentation de 882.

NOTE III AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES :

Ils totalisent au 31/12/2010 un montant de 5.789.756 contre au 31/12/2009 un montant de 5.371.178 soit une augmentation de 418.578.

Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Montant
Jetons de présence	2.074
Commissions de gestion des fonds au 31/12/2010	401.675
Reprises sur provisions pour créances douteuses	1.638.526
Profits de change réalisés	1.253.675
Ecart de change sur comptes en devises	628.166
Reprises sur provision pour risques & charges (Ecart de conversion)	1.865.040
Gains sur cessions d'immobilisation	600
Total	5.789.756

NOTE IV AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES :

Ces charges totalisent au 31/12/2010 un montant de 5.965.608 contre un montant au 31/12/2009 de 4.729.655 soit une augmentation de 1.235.953

Elles sont détaillées comme suit :

Autres charges non techniques	750.410
Dotations aux résorptions des charges reportées	65.865
Dotations aux provisions pour risques & charges (Ecart de conversion)	2.314.986
Dotations aux provisions pour litiges	5.069
Dotations aux provisions pour créances douteuses	1.613.158
Pertes de change réalisées	1.213.171
Pertes sur cessions d'immobilisations	2.949
Total	5.965.608

NOTE V IMPOTS SUR LE RESULTAT :

L'impôt sur le résultat est déterminé comme suit :

- Résultat comptable	5.357.147
- Réintégrations des charges non déductibles	+4.305.987
- Déductions des réintégrations de l'exercice précédent	-5.913.819
- Bénéfice brut fiscal	3.749.315
- Exonérations	-2.038.128
- Bénéfice net fiscal	1.711.187
- Impôt sur les sociétés (35%)	598.916
- Résultat net	4.758.231

Le résultat net de l'exercice clos au 31 décembre 2010 est bénéficiaire de **4,758 MDT** contre **5,041 MDT** au 31/12/2009 soit une diminution de 0,283 MDT et représente 10,57% du capital social.

L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
AU 31/12/2010
(en milliers de dinars)

NOTE X

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation ont atteint

le montant de	-	18 701
contre en 2009		7 205
soit une variation de	-	25 906

Ils résultent des mouvements suivants :

X-1 Encaissements des cédantes	35 956
contre en 2009	26 859
soit une variation de	9 097

X-2 Versements aux cédantes	54 174
contre en 2009	8 760
soit une variation de	45 414

X-3 Encaissements des rétrocessionnaires	46 997
contre en 2009	2 793
soit une variation de	44 204

X-4 Versements aux rétrocessionnaires	21 915
contre en 2009	18 576
soit une variation de	3 339

X-5 Encaissements en capital provenant des placements courants ont atteint	73 306
contre en 2009	32 755
soit une variation de	40 551

L'importance de ces encaissements provient du revolving
des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.

X-6 Des décaissements en capital provenant des placements courant	96 302
contre en 2009	26 549
soit une variation de	69 753

L'importance de ces décaissements provient du revolving

des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.

X-7 Produits financiers reçus		2 760
contre en 2009		2 988
soit une variation de	-	228

X-8 Encaissements des fournisseurs et du personnel		29 712
contre en 2009		3 716
soit une variation de		25 996

X-9 Décaissements aux fournisseurs et au personnel		33 878
contre en 2009		7 018
soit une variation de		26 860

Les décaissements au personnel sont relatifs aux prêts

Les décaissements aux fournisseurs concernent les dépenses d'exploitation.

X-10 Décaissements à l'état au titre des impôts et taxes		1 165
contre en 2009		1 004
soit une variation de		161

Ces décaissements sont relatifs aux retenues à la source et aux diverses taxes.

NOTE XI

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont atteint	-	3 939
contre en 2009	-	5 003
soit une variation de		1 064

qui s'explique par les mouvements suivants :

XI-1 Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles		455
contre en 2009		38
soit une variation de		417

XI-2 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles		1 798
contre en 2009		782
soit une variation de		1 016

XI-3 Encaissement provenant de la cession des imm. Financières		1 749
contre en 2009		3 741
soit une variation de	-	1 992
XI-4 Encaissements provenant des revenus des immobilisations financières		225
contre en 2009		216
soit une variation de		9
XI-5 Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Financières		4 459
contre en 2009		8 125
soit une variation de	-	3 666
XI-6 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles		111
contre en 2009		91
soit une variation de		20

NOTE XII

Les flux provenant des activités de financement ont atteint		10 708
contre en 2009	-	2 614
soit une variation de		13 322
qui s'explique par les mouvements suivants :		

XII-1 Encaissements suite à l'émission d'actions		14 000
XII-2 Décaissements suite à l'augmentation du capital		492
XII-3 Dividende & autres distributions	-	2 800
contre en 2009	-	2 614
soit une variation de	-	186

NOTE XIII

XII-1 L'incidence des variations des taux de change sur les liquidités		628
contre en 2009		463
soit une variation de		165

NOTE XIV

La composition des liquidités

La trésorerie totalise à la clôture de		6 381
contre en 2009		17 685
soit une variation de	-	11 304

NOTE XV**La composition des liquidités de Tunis-Re déposées
en banques est comme suit :**

liquidité en dinars		522
contre en 2009		689
soit une variation de	-	167
liquidité en devises		5 859
contre en 2009		16 996
soit une variation de	-	11 137